

**DECISION PORTANT SIGNATURE DES CONTRATS
POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE
D'OCTOBRE A NOVEMBRE 2024**

Adm N° 2024 - 135

Le Maire de MOISSAC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la nécessité pour la Médiathèque municipale de permettre un bon déroulement de programmation de son action culturelle d'octobre à novembre 2024

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET ET COUT

La signature des contrats suivants pour la programmation de l'action culturelle de la médiathèque d'octobre à novembre 2024 :

DATE EVENEMENT	INTERVENANTS	CACHET	LIEU
Samedi 5 octobre	Spectacle « Le lieu de la force totale » Compagnie 1057 Roses 2 rue Raoul Mourier – BP 11 30110 LA GRAND'COMBE	2334,92 €	Médiathèque
Du Jeudi 31 octobre au Jeudi 28 novembre	Atelier créatif « 22h22 : Top Secret » & scénographie policière Et Hop Atelier 5 place Claude Monet – Appt 121 33130 BALMA	910 €	Médiathèque
Jeudi 16 novembre	Atelier d'écriture & rencontre publique Céline Denjean, autrice 31 route d'Arreau 65250 LORTET	481,52 €	Médiathèque

ARTICLE 2 – FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 06 août 2024

Pour le Maire et par Délégation,
Le Premier Adjoint,



LUC PORTES